

**Termes de référence pour une prestation de service
« Accompagnement des organisations paysannes et
coopératives agricoles dans la production et
transformation des produits agricoles dans le
groupement de Kashenyi » - 83469943**

Table des matières

I. Informations générales	2
Informations succinctes sur le projet	2
Situation de départ	3
Objectifs du contrat	5
La GIZ fait appel au cabinet	7
Le cabinet fournira la prestation suivante	7
Notez bien : Les jours dans le tableau sont les jours maximaux à proposer.	10
II. Méthodologie	11
III. Livrables attendus	11
IV. Qualification du personnel objet de l'offre	12
4.1 Un (01) expert-e « Team leader »	12
4.2 Trois (03) Expert.e.s « Agronomes »	12
4.3 Un (01) expert-e « Formateur en transformation de produits agricoles »	13
4.4 Un (01) expert-e « Communication »	14
4.4.1 Qualifications générales	14
V. Caractère adéquat de la conception proposée	14
VI. Conditions et procédure de soumission de l'offre	15
VII. Cadre estimatif détaillé	15
VIII. Prix fixe forfaitaire – contrat d'entreprise	20

**Termes de référence pour une prestation de service
« Accompagnement des organisations paysannes et
coopératives agricoles dans la production et
transformation des produits agricoles dans le
groupement de Kashenyi » - 83469943**

I. Informations générales

Informations succinctes sur le projet

Maendeleo Pamoja est un projet d'aide transitoire, intégré dans le programme bilatéral allemand « Promotion de la stabilité et du développement pacifique et inclusif dans l'Est de la RDC » en tant que partie du programme au sens du *Humanitarian-Development-Peace Nexus* (Nexus HDP) (coopération technique, coopération financière, l'initiative spéciale "Combattre les causes de la fuite – Réintégration des réfugiés », aide transitoire). Il contribue à l'objectif du programme d'augmenter la résilience de la population concernant la gestion violente de conflits au niveau des ménages et des communes, en renforçant les compétences et les capacités des individus, des ménages, des groupes sociaux ainsi que des structures administratives locales dans la Plaine de la Ruzizi et la ville d'Uvira, afin de mettre en œuvre davantage des pratiques sociales et économiques de développement durable et pacifique. Le projet Maendeleo Pamoja met un accent particulier sur 4 axes dont :

- I. La cohésion sociale à travers la gestion non violente de conflits au niveau individuel et intercommunautaire en tant qu'un élément du développement communautaire et pacifique. Pour y arriver, nous appuyons les structures de paix à se mettre en réseau et rendre les accords écrits - comme résultat des mesures de résolution de conflits - accessibles à toutes les organisations de la société civile promouvant la paix. Grâce à cette transparence et à ces informations, ceci permet de résoudre des conflits similaires de manière plus efficace, cohérente et de régler de manière préventive l'utilisation commune contestée des ressources.
- II. La promotion de la chaîne de valeur (agricole et non-agricole) vise à améliorer les revenus d'individus et de ménages ciblés. Pour y arriver, nous accompagnons des organisations paysannes et coopératives dans la structuration et bonne gouvernance de leurs associations, l'amélioration de la production agricole et la transformation et commercialisation de leurs produits. Du côté chaînes de valeur non-agricoles, nous accompagnons les jeunes entrepreneurs dans certains métiers dans la ville d'Uvira dans la création et gestion de leurs micro entreprises.
- III. L'amélioration de la gouvernance locale met en œuvre les activités de promotion de la bonne gouvernance dans le but de permettre aux autorités locales et les structures de gouvernance locales de mettre à la disposition de la population des meilleurs services sociaux de base. Cette démarche passe par l'accompagnement de ces structures dans le cadre du renforcement des capacités organisationnelles et techniques, la planification locale et participative, la promotion de la redevabilité sociale et la participation significative des femmes dans la prise de décision au niveau local. Cet appui permet aux structures de gouvernance et de mobilisation

Termes de référence pour une prestation de service « Accompagnement des organisations paysannes et coopératives agricoles dans la production et transformation des produits agricoles dans le groupement de Kashenyi » - 83469943

communautaire - notamment les comités de développement de Groupement « CDG » et les comités villageois de développement « CVD » d'une part et les autorités locales et les autres structures de développement (associations, mouvement des jeunes, des femmes, les agriculteurs, éleveurs, promoteurs des AGR, les domaines de l'enseignement et de la santé, les confessions religieuses...) d'autre part - de renforcer une collaboration efficace dans la prise en charges des priorités des populations en termes des actions de développement.

- IV. La promotion du genre est un axe transversal dans les trois précédentes thématiques et vise à améliorer la participation des femmes aux instances de prises de décision par l'accompagnement et le soutien des hommes. A travers toutes les structures accompagnées par le projet, des changements considérables devront se produire en faveur de l'égalité des sexes, ce qui entraînera une application accrue de pratiques sociales et économiques de développement durable par les ménages.

Le projet est exécuté dans les groupements Kashenyi/Kamanyola (dans la chefferie de Ngweshe territoire de Walungu), Itara/Luvungi (dans la chefferie de Bafuliiru en territoire d'Uvira), Kakamba (dans la chefferie Plaine de la Rusizi en territoire d'Uvira) et dans la ville d'Uvira en province du Sud-Kivu.

Situation de départ

Le projet accompagne 19 structures, dont 17 organisations paysannes et 02 coopératives agricoles, dans le groupement Kashenyi/Kamanyola réparties dans les différents villages : 17 structures se trouvent autour du centre de Kamanyola, 1 structure se trouve à Kambara et 1 structure à Migina Mulira. Toutes les organisations sont dans les vivriers et certaines combinent les vivriers avec la pisciculture et les maraichages.

Table 1: Aperçu des OP et coopératives accompagnées dans le groupement Kashenyi/Kamanyola

#	OP/COOP	Village	# de membres	OP/COOP	Bureau
1	AMKA (lève-toi)	Busama	36	OP	Non
2	Tuongane	Busama	32	OP	Non
3	Cercle REFLECT	Busama	80	OP	Non
4	Coopérative des Producteurs Agricoles dans la Plaine de la Ruzizi (COOPAPRU)	Irohero	21	COOP	Oui
5	Association de Maraîchers de Kamanyola-Mijabwe (A.M.Ka.M)	Kaboya	91	OP	Non

**Termes de référence pour une prestation de service
« Accompagnement des organisations paysannes et
coopératives agricoles dans la production et
transformation des produits agricoles dans le
groupement de Kashenyi » - 83469943**

6	Association des mamans de Kamanyola (AMka)	Kashenyi	105	OP	Oui
7	Association de Protection des Enfants des Jeunes de Kamanyola (APEJKA)	Kashenyi	154	OP	Oui
8	Groupe Intègre des Pisciculteurs de Kamanyola (GPIKA)	Kayange	29	OP	Non
9	Vijana Kazini (VIKA)	Kayange	36	OP	Oui
10	Association des cultivateurs pour le développement des cultures maraichères et élevage (ACDCME)	Kayange	27	OP	Non
11	Furaha ya Mulimaji (FUMU)	Kayange	33	OP	Non
12	Relance de la pisciculture et cultures maraichères (REPICMA)	Kayange	42	OP	Non
13	Association des cultivateurs et pisciculteurs (AAPI)	Kayange	40	OP	Non
14	Mapendo des Jeunes	Kayange	31	OP	Oui
15	Sukuma jembe twende mbele wa baba na wa mama na vijana Kitumaini	Rubumba	67	OP	Non
16	Coopérative Mapendo (CM)	Rubumba	56	COOP	Non
17	Umoja ni Nguvu kwa Maendeleo	Rugenge	35	OP	Non
18	Association des cultivateurs des tomates pour le développement de Kambara (ACDKA)	Kambara	53	OP	Oui
19	Association des femmes Musulmanes de Kamanyola (AFMK)	Migina Mulira	103	OP	Non

Pendant cet accompagnement, le projet et ses partenaires de mise en œuvre ont déjà renforcé certaines capacités des membres des structures, notamment dans les domaines suivants :

- Structuration et bonne gouvernance : élaboration de statut et ROI, organisation des assemblés générales et électives, utilisation des outils de gestion administrative et financière

**Termes de référence pour une prestation de service
« Accompagnement des organisations paysannes et
coopératives agricoles dans la production et
transformation des produits agricoles dans le
groupement de Kashenyi » - 83469943**

- Production agricole : Choix des variétés, préparation du terrain, installation des carrés de rendement, pratiques culturales vivrières (haricot, arachide, soja, maïs, sorgho) et maraichers (amarante, chou, aubergine, tomate, oignon), gestion intégrée de la fertilité du sol, fabrication des produits phytosanitaires, lutte intégrée des maladies et ravageurs des cultures, fabrication de compost, activités de récolte et post-récolte, ...
- Transformation : élaboration et utilisation des outils de gestion d'une activité génératrice de revenu, gestion et maintenance des moulins, motopompes et/ou Moulinex, fabrication de la farine de la farine pour la bouillie, fabrication des biscuits et du pain à base de la farine de soja, transformation de tomate en poudre, transformation d'arachide en pâte et autres produits finis à base d'arachide...
- Commercialisation : élaboration du plan d'affaires, recherche de marchés et négociation des contrats commerciaux des produits agricoles, entrepreneuriat agricole

Objectifs du contrat

De manière globale ce contrat vise à renforcer les capacités des organisations paysannes (OP) et coopératives agricoles (COOP) dans la production agricole et la transformation des produits agricoles afin d'améliorer leurs revenus. Afin de construire sur les connaissances existantes, consolider les acquis des formations précédentes et permettre au plus grand nombre de membres de participer, des "animateurs endogènes" (AE) issus des différentes structures qui seront désignées.

De manière spécifiques il sera question de :

- Sélectionner 22 animateurs endogènes au sein des OP et COOP pour accompagner les membres de leurs structures dans l'adoption de bonne pratiques culturales et post culturales à travers les démonstrations bimensuelles dans les champs communautaires des OP et COOP et des visites de coaching dans les champs individuels de ménages et de leurs lieux de stockage
- S'assurer que toutes les structures cultivent un champ communautaire
- Renforcer les compétences de 22 animateurs endogènes en techniques agricoles durables (bonnes pratiques) à travers des séances de coaching bimensuelles et les matinées d'apprentissage
- Renforcer les capacités de 857 ménages des OP et COOP (80% des ménages appuyé par le projet) sur les bonnes pratiques culturales et post culturales à travers 16 matinées d'apprentissage préparées et réalisées bimensuellement à

**Termes de référence pour une prestation de service
« Accompagnement des organisations paysannes et
coopératives agricoles dans la production et
transformation des produits agricoles dans le
groupement de Kashenyi » - 83469943**

leur intention par les animateurs androgènes sous la supervision des experts agronomes du cabinet

- Améliorer la capacité de comités de 19 OP et COOP en gestion et gouvernance de leurs structures respectives à travers le suivi de l'utilisation de leurs différents outils de gestion admin, financière et matérielle.
- Faciliter la signature d'un protocole d'accord sur l'achat d'intrants agricoles entre les fournisseurs et les OP
- Doter les 76 délégués des compétences théoriques et pratiques nécessaires pour la transformation de leurs produits agricoles ciblés
- Identifier les défis rencontrés par les OP et COOP dans leurs activités génératrices de revenus liés à la transformation de PA et proposer les pistes de solutions (« atelier de réflexion »)
- Rédiger 10 articles sur les activités et l'engagement des structures et 5 histoires de succès

Résultats attendus

- 22 animateurs endogènes sont sélectionnés au sein des OP et COOP pour accompagner les membres de leurs structures dans l'adoption de bonnes pratiques culturelles et post culturelles à travers les démonstrations bimensuelles dans les champs communautaire des OP et des visites de coaching dans les champs individuels de ménages et leurs lieux de stockage
- Les compétences de 22 animateurs endogènes en techniques agricoles durables sont renforcées par les experts agronomes du cabinet à travers des séances de coaching permanent.
- Les capacités de 857 ménages des OP et COOP (80% des ménages appuyés par le projet MP) sur les bonnes pratiques culturelles et post culturelles sont renforcées à travers 16 « matinées d'apprentissage » préparées et réalisées bimensuellement à leur intention par les animateurs androgènes sous la supervision des experts agronomes du cabinet
- Les « matinées d'apprentissage » sont bien préparé par les superviseurs (experts agronomes) et les animateurs endogènes, adapté aux nécessités de la saison culturelle et les besoins des membres des structures et réalisé par les animateurs endogènes avec l'appui des superviseurs
- Les comités des 19 OP et COOP accompagnées par le projet améliorent la gestion et la gouvernance de leur structures respectives à travers le suivi de l'utilisation de leurs différents outils de gestion administrative, financière et matérielle

**Termes de référence pour une prestation de service
« Accompagnement des organisations paysannes et
coopératives agricoles dans la production et
transformation des produits agricoles dans le
groupement de Kashenyi » - 83469943**

- Un protocole d'accord sur l'achat d'intrants agricoles est conclu entre les fournisseurs des produits agricoles et les OP
- 76 délégués des OP sont outillés en techniques de transformation des produits agricoles
- Un atelier de réflexion sur les activités génératrices de revenus liés à la transformation de produits agricoles est organisé pour les structures accompagnées dans ce secteur
- 10 articles et 5 histoires de succès sont rédigés

La GIZ fait appel au cabinet

Pour une durée de **242 jours de prestation partagés entre le staff du cabinet** plus 144 jours de prestation pour chacun des 22 animateurs endogènes répartis sur 9 mois, soit de septembre 2024 à juin 2025.

En partant du principe que chaque animateur endogène peut accompagner au maximum 60 ménages, entre 1 et 2 animateurs seront sélectionnés par structure¹. Les trois experts agronomes superviseront dans l'ensemble 22 animateurs endogènes issus des structures. Un expert agronome (« expert 1 ») supervise 07 animateurs endogènes des 06 structures de Busama, Irohero, Kambara et Migina (groupe I), l'expert agronome (« expert 2 ») supervise 07 animateurs endogènes des 07 structures à Kayange (groupe II) et l'expert agronome (« expert 3 ») supervise 08 animateurs endogènes des 06 structures de Rubumba, Kaboya, Kashenyi et Rugenge (groupe III).

Toutes fois, le cabinet devra proposer un calendrier de mise en œuvre lui correspondant sur base du nombre de jours dédiés au contrat.

Le cabinet fournira la prestation suivante

#	Activités	Participants	Durée	Responsables
1	Préparer une séance de travail avec les experts techniques GIZ/MP (présentation de la méthodologie, le calendrier des activités et les outils de suivi)	Experts techniques GIZ/MP	1	Team leader

¹ Un animateur endogène par structure, à l'exception de l'OP Mama Amka de Kashenyi (2 animateurs à cause de 105 membres), l'OP APJKA à Kashenyi (2 animateurs à cause de 154 membres) et l'OP AFMK à Migina Mulira (2 animateurs à cause de 103 membres) . Ça fait au total 22 animateurs endogènes.

**Termes de référence pour une prestation de service
« Accompagnement des organisations paysannes et
coopératives agricoles dans la production et
transformation des produits agricoles dans le
groupement de Kashenyi » - 83469943**

2	Établir les critères et définir la démarche pour l'identification et la sélection des animateurs endogènes	Experts agronomes	1 jour	
3	Assurer le suivi de la qualité et effectivité des activités sur le terrain	Expert agronomes et Animateurs endogènes	27 jours ²	
4	Présenter mensuellement l'avancement des activités (y inclut les outils de suivi)	Experts de la GIZ/MP	4 ³ jours	
5	Produire un (01) rapport intermédiaire (février 2025)	Experts agronomes et formateur	2 jours	
6	Produire un (01) rapport final (juin 2025)	Experts agronomes et formateur	2 jours	
7	Organiser la sélection d'animateurs endogènes	AE et membres des structures	3 jours (1 jour par expert)	
8	Préparer un (01) module de coaching sur les bonnes pratiques culturales et post culturales	AE	3 jours (1 jour par expert)	
9	Organiser 16 séances bimensuelles de coaching (demi-journée) des animateurs endogènes sur les bonnes pratiques culturales et post culturales (chaque séance en amont d'une « matinée d'apprentissage »)	AE	24 jours (8 jours par expert)	
10	Superviser 16 « matinées d'apprentissage » bimensuelles de bonnes pratiques culturales et post culturales organisés dans les champs communautaires et les lieux de stockage (quart de journée)	AE et membres des structures	76 jours ⁴	

² 1 mission à 3 jours par mois pendant 9 mois.

³ 08 réunions en total et une demi-journée par réunion.

⁴ 4 jours par expert par structure. Pour l'expert 1 : 6 structures à 4 jours = 24 jours. Pour l'expert 2 : 7 structures à 4 jours = 28 jours. Pour l'expert 3 : 6 structures à 4 jours = 24 jours.

**Termes de référence pour une prestation de service
« Accompagnement des organisations paysannes et
coopératives agricoles dans la production et
transformation des produits agricoles dans le
groupement de Kashenyi » - 83469943**

11	Appuyer et évaluer les activités des visites réalisées par les animateurs endogènes dans les champs des ménages (suivi des champs des ménages)	AE et membres des structures	48 jours (16 jours par expert ⁵)	
12	Faire le suivi des comités de 19 OP et COOP dans la bonne utilisation des différents outils de gestion administrative, financière et matérielle	Membres des comités des OP et COOP	27 jours (9 jours par expert ⁶)	
13	Organiser un (01) atelier de deux jours de mise en relation des OP et COOP avec les fournisseurs d'intrants agricoles de la zone en vue d'une signature d'un protocole d'accord	Fournisseurs d'intrants, 19 membres des OP/COOP, animateur et moniteur locaux	3 jours	
14	Organiser trois ateliers de réflexion d'une journée sur les activités génératrices de revenus liés à la transformation des produits agricoles (un atelier par groupe)	76 délégués des OP et COOP ⁷ , 3 experts agronomes, 3 moniteurs agricoles	3 jours (1 jour par expert)	
15	Identifier le domaine d'intérêt des structures sur la transformation des produits agricoles et préparer le module de formation y relatif	Experts agronomes, experts GIZ/MP	2 jours	Formateur en transformation de produits agricoles
16	Former 4 membres par structure pendant 3 jours sur la transformation des produits agricoles selon leurs domaine d'intérêt	76 membres des OP et COOP, 3 experts agronomes, 3 animateurs de	9 jours ⁸	

⁵ Deux jours de suivi par expert par mois = 16 jours total de suivi par expert pendant 8 mois.

⁶ Repartis sur la durée du contrat et les structures accompagnées.

⁷ 4 participants par structure.

⁸ 3 groupes et 3 jours de formation par groupe, soit 9 jours au total.

**Termes de référence pour une prestation de service
« Accompagnement des organisations paysannes et
coopératives agricoles dans la production et
transformation des produits agricoles dans le
groupement de Kashenyi » - 83469943**

		développement rural		
17	Rédiger 10 articles pertinents sur les activités réalisées et 5 histoires de succès	Experts agronomes, animateurs endogènes, membres des OP et COOP	7 jours ⁹	Expert en communication
N.B Les jours de prestation des animateurs endogènes <u>ne font pas partie</u> des jours de prestation du cabinet				
18	Participer aux 16 séances de coaching bimensuelles d'une demi-journée sur les bonnes pratiques agricoles en préparation des « matinées d'apprentissage »	Experts agronomes	8 jours par animateur	22 Animateurs Endogènes (AE)
19	Conduire 16 « matinées d'apprentissage » par animateur endogène avec l'appui de l'expert agronome	Membres des OP et COOP, experts agronomes	8 jours par animateur	
20	Apporter un appui-conseil aux ménages membres des structures de l'animateur lors des visites de leurs champs individuels ou lieux de stockage des produits de récolte	Ménages des OP et COOP	128 jours par animateur ¹⁰	

Notez bien : Les jours dans le tableau sont les jours maximaux à proposer.

⁹ Dont 4 jours sur terrain.

¹⁰ 16 jours par mois pendant 8 mois = 128 jours au total par animateur. L'affectation des ménages aux animateurs endogènes et la fréquence des visites de suivi par ménage sera défini dans le protocole d'accord de collaboration entre l'animateur endogène et le prestataire.

Termes de référence pour une prestation de service « Accompagnement des organisations paysannes et coopératives agricoles dans la production et transformation des produits agricoles dans le groupement de Kashenyi » - 83469943

Notez bien : Les jours dans le tableau sont les jours maximaux à proposer.

II. Méthodologie

Le candidat prestataire devra proposer une méthodologie et un chronogramme des activités ainsi que des outils à utiliser pour la réalisation des activités énumérées dans les termes de référence. Bien qu'il ait la liberté de proposer la méthodologie de travail de son choix, la GIZ exige que celle-ci soit participative, andragogique, inclusive des hommes et des femmes ainsi que des analphabètes et prévoit une communication étroite avec les animateurs locaux de la Division de Développement Rural et les moniteurs locaux de la Division d'Agriculture et Élevage.

Le prestataire devra également impliquer certains membres des OP et COOP qui seront sélectionnés sur base des critères bien déterminés pour accompagner les membres des structures dans le processus d'adoption de bonnes pratiques culturelles et post culturelles, appelé ici « animateurs endogènes. L'animateur endogène accompagnera les membres de sa structure à laquelle il appartient et aura pour tâches de :

- Visiter les champs des ménages pour apporter un appui conseil relatif à l'utilisation de bonnes pratiques agricoles durables
- Conduire les matinées d'apprentissage de bonnes pratiques culturelles et post culturelles organisées bimensuellement à l'intention des membres de son OP ou COOP dans leur champ communautaire ou lieu de stockage
- Participer aux séances bimensuelles de coaching sur les bonnes pratiques culturelles et post culturelles organisées par les experts agronomes du prestataire

Notez qu'un protocole d'accord de collaboration sera conclu entre l'animateur endogène et le prestataire dans lequel sera clairement définis les droits et les devoirs de chaque partie (p.ex. affectation des ménages aux animateurs, fréquence des visites de suivi par ménage, jours à prester). Le prestataire est responsable pour la bonne mise en œuvre des activités des animateurs endogènes.

III. Livrables attendus

1. Proposition méthodologique avec calendrier
2. Un outil pour l'identification et la sélection des animateurs endogènes
3. Un protocole de collaboration signé entre le prestataire et l'animateur endogène
4. Un module de coaching sur les bonnes pratiques culturelles et post culturelles

Termes de référence pour une prestation de service « Accompagnement des organisations paysannes et coopératives agricoles dans la production et transformation des produits agricoles dans le groupement de Kashenyi » - 83469943

5. Un module de formation sur la transformation des produits agricoles
6. Les outils de suivi et évaluation des activités (listes de présence, PV des séances de coaching et des matinées d'apprentissage, photos, checklist sur l'utilisation des outils de gestion)
7. 10 articles et 5 histoires de succès
8. 8 présentations mensuelles des activités réalisées et prévues
9. Un rapport intermédiaire de 10 pages maximum
10. Un rapport final de 15 pages maximum

IV. Qualification du personnel objet de l'offre

4.1 Un (01) expert-e « Team leader »

4.1.1 Qualification générale

Formation : Avoir un diplôme d'étude supérieur (licence ou Master) en management, agronomie, développement rural ou un autre domaine pertinent par rapport à l'objet de l'offre.

4.1.2 Expérience professionnelle

- Avoir une expérience de 5 ans dans la gestion des équipes multidisciplinaires et la coordination des activités.
- Avoir une expérience avérée de 5 ans dans l'accompagnement et le renforcement de capacités techniques des Organisations paysannes et Coopératives
- Expérience de travail de 5 ans avec les agences de coopération et ONG internationales
- Avoir une bonne connaissance du contexte socio-sécuritaire de la zone pour y ayant travaillé pendant au moins trois ans
- Maîtriser les programmes usuels de l'outil informatique (Word, Excel et Power Point)

4.1.3 Expérience régionale/connaissance de la province du Sud-Kivu en général et la plaine de la Ruzizi en particulier.

4.1.4 Langues : Excellente maîtrise du Français et Swahili

4.2 Trois (03) expert.e.s « Agronomes »

4.2.1 Qualification générale

Formation : Avoir un diplôme d'étude d'ingénieur agronome A0 en phytotechnie, ou dans un autre domaine pertinent par rapport à l'objet de l'offre.

4.2.2 Expérience professionnelle

Termes de référence pour une prestation de service « Accompagnement des organisations paysannes et coopératives agricoles dans la production et transformation des produits agricoles dans le groupement de Kashenyi » - 83469943

- Avoir une expérience de 5 ans dans la production de cultures vivrière et maraichères
- Avoir une expérience de 3 ans dans la modération et animation des ateliers et formations
- Disposer d'une expérience de travail de 3 ans dans le développement des approches CEP et ou Champ de démonstration.
- Avoir une bonne connaissance du contexte socio-sécuritaire de la zone pour y avoir travaillé.
- Avoir une bonne connaissance de la dynamique des associations paysannes (OP, Asbl, Coopératives...)
- Avoir une expérience de travail de 3 ans avec les partenaires étatiques ou privés dans le domaine agricole
- Avoir une expérience de 3 ans dans la conception des outils de suivi et supervision, fiches techniques ainsi que dans la rédaction des rapports.
- Maîtriser les programmes usuels de l'outil informatique (Word, Excel et power point)

4.2.3 **Expérience régionale/connaissance** de la province du Sud-Kivu et la chefferie Plaine de la Ruzizi en particulier. Bonne connaissance du contexte socio-sécuritaire de la zone pour y ayant travaillé pendant au moins trois ans.

4.2.4 **Langues** : Excellente maîtrise du Français et Swahili

4.3 Un (01) expert-e « Formateur en transformation des produits agricoles »

4.3.1 Qualifications générales

Formation : Diplôme universitaire en chimie agroalimentaire, nutrition et diététique ou autres domaines liés avec l'objet de l'offre.

4.3.2 Expérience professionnelle

- Avoir une expérience de 5 ans dans transformation de produits agricoles en particulier le soja, le maïs, l'arachide, la tomate et le manioc.
- Avoir une expérience de 3 ans dans la modération et animation des ateliers et formations
- Une expérience de 3 ans sur la création et gestion des AGR
- Maîtriser les programmes usuels de l'outil informatique (Word, Excel et power point)

4.3.3 **Expérience régionale/connaissance** de la zone du projet MP et en particulier du groupement de Kashenyi/ Kamanyola. Bonne connaissance du contexte socio-sécuritaire de la zone.

Termes de référence pour une prestation de service « Accompagnement des organisations paysannes et coopératives agricoles dans la production et transformation des produits agricoles dans le groupement de Kashenyi » - 83469943

4.3.4 **Langues** : Excellente maîtrise du Français et swahili. La connaissance des langues locales serait un atout.

4.4 Un (01) expert-e « Communication »

4.4.1 Qualifications générales

Formation : Diplôme universitaire en Journalisme, ou autres domaines liés avec la communication (BAC+5)

4.4.2 Expérience professionnelle

- Avoir une expérience de 3 ans dans l'accompagnement et le rapportage des histoires de succès des activités réalisées par l'équipe technique ainsi que dans la rédaction des articles et ou bulletin d'information

4.4.3 **Expérience régionale**/connaissance du Sud-Kivu en général et la plaine de la Ruzizi en particulier.

4.4.4 **Langues** : Excellente maîtrise du français et du swahili.

V. Caractère adéquat de la conception proposée

Les critères ci-dessous seront utilisés pour évaluer de manière objective la proposition des soumissionnaires dans le schéma d'évaluation de la partie technique des offres :

1. La compréhension des termes de référence et la méthodologie proposée pour la mise en œuvre des activités y compris un chronogramme ;
2. La qualification et l'expérience des experts proposés en rapport avec l'objet du contrat ;
3. Des installations au Sud Kivu et du personnel dans la zone du projet Maendeleo Pamoja en général et dans le groupement de Kashenyi en particulier
4. Une expérience de travail avec la GIZ
5. L'inclusion de la femme au sein de l'équipe proposée (au moins 25%)

En outre, les critères administratifs ci-dessous doivent être remplis :

1. RCCM
2. Identification Nationale
3. Attestation fiscale valide ou les preuves de paiement du mois d'avril, mai et juin 2024 ;
4. Attestation de régularité de CNSS ou les preuves de paiement du mois d'avril, mai et juin 2024

Les ONG doivent ajouter aux documents cités ci-dessus :

5. Le statut

**Termes de référence pour une prestation de service
« Accompagnement des organisations paysannes et
coopératives agricoles dans la production et
transformation des produits agricoles dans le
groupement de Kashenyi » - 83469943**

6. La personnalité juridique de leur structure (ex : arrêté ministériel autorisant le fonctionnement de la structure)

VI. Conditions et procédure de soumission de l'offre

Les documents à soumettre :

- Une proposition technique comprenant (1) la méthode et le calendrier des activités, (2) une proposition pour la démarche à suivre pour la sélection des animateurs endogènes, (3) une proposition de modules pertinents pour les matinées d'apprentissage, (4) une proposition des activités pour la formation en transformation des produits agricoles (15 pages maximum) ;
- Le curriculum vitae synthétique¹¹ (maximum 4 pages) des experts mettant l'accent sur les expériences pertinentes en rapport avec l'objet du contrat ;
- Une offre financière comprenant l'ensemble des coûts associés à la réalisation de ce contrat, honoraires, frais de transport, et tout autre coût afférent.

Une fois que GIZ/MP aura reçue et analysée les candidatures, elle pourra demander des éclaircissements aux candidats si nécessaire et/ou un entretien d'évaluation. L'offre financière pourra également être renégo-ciée.

VII. Cadre estimatif détaillé

Jours d'honoraires	Nombre d'expert·e·s	Nombre de jours par expert·e	Observations
Préparer une séance de travail avec les experts techniques GIZ/MP	1	1	Le « team leader » réalisera 6 activités pendant 37 jours (1+1+27+4+2+2) selon un calendrier défini (à préciser dans l'offre technique)
Établir les critères et définir la démarche pour l'identification et la sélection des animateurs endogènes	1	1	
Assurer le suivi de la qualité et l'effectivité des activités sur le terrain	1	27	

¹¹ L'identité, la formation et les expériences pertinentes de tous les experts sur un fichier unique.

**Termes de référence pour une prestation de service
« Accompagnement des organisations paysannes et
coopératives agricoles dans la production et
transformation des produits agricoles dans le
groupement de Kashenyi » - 83469943**

Présenter mensuellement l'avancement des activités (y inclut les outils de suivi)	1	4	Trois (03) « experts agronomes » réaliseront 8 activités pendant 61/65/61 ¹² jours (1+1+8+24/28/24+16+9+1+1) selon un calendrier défini (à préciser dans l'offre technique)
Produire un rapport intermédiaire	1	2	
Produire un rapport final	1	2	
Organiser la sélection d'animateurs endogènes	3	1	
Préparer un module de coaching sur les bonnes pratiques culturelles et post culturelles à utiliser pour les séances de coaching et les matinées d'apprentissage	3	1 ¹³	
Organiser 16 séances bimensuelles de coaching (demi-journée) des animateurs endogènes sur les bonnes pratiques culturelles et post culturelles	3	8	
Superviser 16 « matinées d'apprentissage » bimensuelles de bonnes pratiques culturelles et post culturelles	3	24/28/24 jours	
Faire le suivi des champs des ménages pour évaluer les activités des animateurs endogènes	3	16	
Faire le suivi des comités de 19 OP et COOP dans la bonne utilisation des différents outils de gestion administrative, financière et matérielle	3	9	

¹² 61 jours pour les expertes 1 et 3 avec 6 structures sous supervision et 65 jours pour l'expert 2 avec 7 structures sous supervision.

¹³ 1 jour par expert ou 3 jours au total.

**Termes de référence pour une prestation de service
« Accompagnement des organisations paysannes et
coopératives agricoles dans la production et
transformation des produits agricoles dans le
groupement de Kashenyi » - 83469943**

Organiser un atelier de deux jours de mise en relation entre les OP et COOP et les fournisseurs d'intrants agricoles de la zone en vue d'une signature d'un protocole d'accord	3	1	
Organiser trois ateliers de réflexion d'une journée sur les activités génératrices de revenus liés à la transformation des produits agricoles	3	1	
Identifier le domaine d'intérêt des structures sur la transformation des produits agricoles et préparer le module de formation y relatif	1	2	Le formateur en transformation des produits agricoles prestera 11 jours (2+9)
Former 4 membres par structure pendant 3 jours sur la transformation des produits agricoles selon leurs domaine d'intérêt	1	9	
Rédiger 10 articles et 5 histoires de succès	1	7	Expert en communication
Frais de mission	Nombre d'expert·e·s	Nombre de jours/nuits par expert·e	Observations
Indemnité jour de voyage pour la zone d'intervention	3	18 jours pour le team leader + 2 jours pour le formateur + 4 jours pour l'expert en	Selon la grille GIZ

**Termes de référence pour une prestation de service
« Accompagnement des organisations paysannes et
coopératives agricoles dans la production et
transformation des produits agricoles dans le
groupement de Kashenyi » - 83469943**

		communication	
Indemnité jour complet pour la zone d'intervention	3	18 jours pour le team leader + 8 jours pour le formateur + 2 jours pour l'expert en communication	Selon la grille GIZ
Indemnité d'hébergement pour la zone d'intervention	3	27 nuits pour le team leader + 9 nuits pour le formateur + 4 nuits pour l'expert en communication	Selon la grille GIZ
Frais de transport vers Kashenyi	3	9 aller-retours pour le team leader + 1 aller-retour pour le formateur + 2 allers-retours pour l'expert communication	Selon la grille GIZ et la provenance des formateurs

**Termes de référence pour une prestation de service
« Accompagnement des organisations paysannes et
coopératives agricoles dans la production et
transformation des produits agricoles dans le
groupement de Kashenyi » - 83469943**

Frais de transport à Kashenyi au niveau local	3	27 jours pour le team leader + 4 jours pour l'expert en communication + 61/65/61 jours de déplacement local pour les experts agro	
Autres coûts	Nombre de jours	Quantité par jour	Observations
Restauration des participants à la formation sur la transformation des produits agricole	9	27/31 ¹⁴	Voir budget prévisionnel
Restauration des participants à l'atelier de mise en relation avec les fournisseurs d'intrants agricoles	2	30 ¹⁵	Voir budget prévisionnel
Restauration des participants à l'atelier de réflexion sur la transformation des produits agricoles	3	26/30 ¹⁶	Voir budget prévisionnel
Casse-croûte pendant les séances de coaching	16	28 ¹⁷	Voir budget prévisionnel

¹⁴ 24 ou 28 participants (4 membres par OP/COOP) + 1 expert agronome + 1 formateur + 1 animateur de développement rural.

¹⁵ 19 participants (1 participant par OP/COOP) + 3 experts agronomes + 1 moniteur agricole + 1 animateur de développement rural + 6 fournisseurs d'intrants.

¹⁶ 24 ou 28 participants (4 membres par OP/COOP) + 1 expert agronome + 1 animateur de développement rural.

¹⁷ 22 animateurs endogènes + 3 experts agronomes + 3 moniteurs agricoles (répartis en trois groupes).

**Termes de référence pour une prestation de service
« Accompagnement des organisations paysannes et
coopératives agricoles dans la production et
transformation des produits agricoles dans le
groupement de Kashenyi » - 83469943**

Location de salle lors des formations et ateliers en salle	14 ¹⁸	1	Voir budget prévisionnel
Impression des modules de coaching	1 module	28 personnes ¹⁹	
Impression des modules de formation sur la transformation	1 module	83 personnes ²⁰	
Forfait de transport pour les animateurs endogènes	8 mois	22 animateurs	Voir budget prévisionnel
Consommables et location d'équipement pour la partie pratique de la formation en transformation	3 jours	3 groupes	Voir budget prévisionnel
Rémunération flexible	<p>Un budget de 1000 USD est prévu pour la rémunération flexible. Veuillez tenir compte de ce budget dans votre bordereau des prix.</p> <p>Le recours à l'élément de rémunération flexible requiert l'autorisation écrite préalable de la GIZ.</p>		

*Calculez votre offre de prix de manière exacte sur la base des indications de calcul figurant dans le cadre estimatif détaillé ci-dessus. Le contrat ne donne pas droit automatiquement à l'utilisation complète des journées, voyages, ateliers ou budgets. Dans le contrat, le nombre de jours / voyages / ateliers ou le montant des budgets sont convenus à titre de **plafonds**. Les prescriptions relatives à la fixation des prix figurent dans la fiche de prix.*

VIII. Prix fixe forfaitaire – contrat d'entreprise

Étant donné que le contrat envisagé est un contrat d'entreprise, nous vous prions de proposer vos prestations à un prix fixe forfaitaire ventilant individuellement tous les coûts pertinents (honoraires, frais de déplacement, etc.). Nous avons besoin de ces informations pour notre calcul interne. L'offre de prix sera évaluée sur la base du prix forfaitaire figurant dans l'offre.

¹⁸ 9 jours de formation sur la transformation + 2 jours d'ateliers de mise en relation + 3 jours d'atelier de réflexion = 14 jours au total.

¹⁹ 22 animateurs endogènes + 3 moniteurs agricoles + 3 experts agronomes

²⁰ 76 participants + 3 experts agronomes + 3 animateurs de développement rural + 1 formateur